



Crédit voiture à mon nom carte grise au nom de compagne

Par **Pam**, le **25/09/2013** à **08:32**

Bonjour

Lors de mon concubinage, j'ai acheté un véhicule neuf en contractant un crédit sur mon compte personnel dont je paie les traites tous les mois à ce jour.

La carte grise a été établie au nom de ma compagne.

Je suis séparé d celle-ci qui ne veut rien entendre qui je lui réclame le véhicule .

Quelles démarches pis je faire légalement pour le récupérer ou bien lui demander le remboursement de cet achat.

Merci

Par **janus2fr**, le **25/09/2013** à **09:47**

Bonjour,

Une carte grise n'est pas un titre de propriété.

Si votre ex compagne veut revendiquer la propriété du véhicule, elle doit produire une facture ou un certificat de cession à son nom.